



Pour publication immédiate : 19/01/2018

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE L'AJOUT DES COMTÉS DE MONROE ET DE CAYUGA À LA DÉCLARATION FÉDÉRALE DE CATASTROPHE D'INONDATIONS DU LAC ONTARIO

***Financement d'aide publique approuvé par la FEMA pour les coûts associés aux réparations et aux mesures d'intervention d'urgence pour les infrastructures publiques, les bâtiments et les autres établissements municipaux***

En ce jour, le Gouverneur Cuomo a annoncé que la FEMA a modifié la déclaration de catastrophe du Lac Ontario afin de verser des subventions d'aide publique aux comtés de Monroe et de Cayuga pour les réparations et les mesures de protection d'urgence liées aux dommages causés par les inondations historiques du Lac Ontario l'an passé. La demande de déclaration de catastrophe majeure du Gouverneur a été approuvée en novembre, mais elle n'incluait pas les comtés de Cayuga et de Monroe. Cette décision a été contestée par le Gouverneur Cuomo le 15 décembre 2017.

« Cette année, de nombreuses communautés ont subi des inondations graves et répétitives le long des rives du Lac Ontario en raison de niveaux d'eau historiques et New York a lutté toute l'année pour s'assurer que le gouvernement fédéral offre le soutien approprié pour aider les comtés à s'en remettre », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Grâce à cet amendement, les comtés de Monroe et de Cayuga seront en mesure non seulement d'apporter des réparations critiques aux installations et aux infrastructures, mais aussi d'améliorer leur résilience. »

Après l'exclusion initiale des comtés de Monroe et de Cayuga de la déclaration fédérale de catastrophe, la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence (Division of Homeland Security and Emergency Services, DHSES) a travaillé en étroite collaboration avec les représentants des comtés et la FEMA pour valider les dommages supplémentaires qui excédaient le seuil de chaque comté requis par la FEMA. Grâce à cette approbation, l'aide publique sera mise à la disposition de ces comtés, de leurs municipalités et de certaines organisations privées à but non lucratif sur la base d'un partage des coûts pour effectuer des travaux d'urgence et la réparation ou le remplacement d'installations endommagées par les tempêtes graves.

**Le Commissaire de la Division de la sécurité intérieure et des services d'urgence, Roger L. Parrino, Sr., a déclaré :** « Je tiens à remercier la FEMA d'avoir pris le temps d'examiner notre appel et de concéder à notre demande d'aide publique

pour les comtés de Monroe et de Cayuga. C'est un autre exemple de coopération des partenaires locaux, fédéraux et étatiques pour s'assurer que nos citoyens obtiennent l'aide dont ils ont besoin ».

Le programme d'aide publique FEMA rembourse les gouvernements locaux après une catastrophe déclarée par le Président pour des activités comme l'enlèvement des débris et les mesures de protection d'urgence, et fournit des fonds pour la réparation et la reconstruction des infrastructures publiques qui ont été endommagées, notamment les routes, les écoles, les ponts, les parcs, les hôpitaux, les postes de police, les casernes de pompiers, les installations de traitement de l'eau et autres installations publiques.

### **À propos de la DHSES**

La [Division de la Sécurité intérieure et des Services d'urgence](#) offre le leadership, la coordination et le soutien pour les efforts visant à prévenir, protéger contre, préparer pour, répondre à, et se remettre du terrorisme et d'autres catastrophes d'origine humaine et naturelle et autres situations d'urgence. Pour plus d'information, visitez la [page Facebook de la DHSES](#), suivez [@NYSDHSES sur Twitter](#) ou visitez [dhses.ny.gov](http://dhses.ny.gov)

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418